

COMITE DIRECTEUR N°2
SAMEDI 25 MAI 2019
AUBIERE

Présidence

Marcel Ferrari

Présents : Louis Bellevegue, Raymonde Bellevegue, Jacky Bouchard, Michel Claire, René Debrion, Guy Dupechot, Nathaly Eldin, Chantal Ferrari, Sylvia Grand-Clement, Vincent Guarneri, Yolande Jerinte, Daniel Josien, Jean-Louis Lafleur, Jeanne Lepinard, Anne Marechet, Alain Martres, Jean-François Moneger, Michel Morel, Christophe Pailier, Beatrice Pfaënder, Jean Pfaënder, Isabelle Racat, Jean-Marc Revol, Gille Sahuc, Gérard Ysard.

Excusés : Jean-Pierre Bagriot, Isabelle Canet (Pouvoir Jeanne Lepinard), Roland Corgier, Fabrice Descombe, Xavier Demay (pouvoir Chantal Ferrari), Marguerite Dupechot (pouvoir GuyDupechot), Brigitte Fadi (pouvoir Alain Martres), Alex Fournival (pouvoir Gilles Sahuc), Jean-Luc Gastaldello, René Gergelé (pouvoir Yolande Jerinte), Martine Guillon (pouvoir Anne Marechet), Marie-Claude Leonard, Jacques Leonard, Denis Marin, Michèle Monachon (pouvoir Daniel Josien), Patrick Penichon (pouvoir Gérard Ysard), Jean-Louis Perrin, Philippe Portal.

Absents : Olivier Maret.

Assistent : Alain Bonardi, Danielle Corgier, Laurence Menu, Jérôme Villon.

* * *

Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 16 mars 2019

→ Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Intervention du Président, Marcel Ferrari

▪ Licences

Nous comptons à ce jour 31 631 licences. Nous étions à 2.5 % d'augmentation de date à date en début d'année 2019, et aujourd'hui la Ligue enregistre + 2,76%. Les interclubs y sont pour beaucoup, mais cela n'a pas atteint le niveau des autres années. Les benjamins/minimes sont déficitaires (-250 licences) par rapport à l'an dernier.

▪ Sportif

Les interclubs et toute l'effervescence sont terminés. Tâches ardues pour les bénévoles en charge de la gestion des interclubs à la Ligue, avec beaucoup d'échanges qui ne sont pas toujours cordiaux.

Félicitations à la 4^{ème} place en Elite 1 du Clermont AA. Félicitations également à l'EAG38 qui remonte en Elite 1. Il y aura donc deux clubs de la région en finale nationale des interclubs en 2020. Lyon Athlétisme

se maintient en Elite 2, l'AS Aix-les-Bains et l'Entente Sud Lyonnais descendent en N1A. Cela reste quand même du bon niveau.

En N1B, AHSA, CSBJ, DMA et l'ASAD se maintiennent et le Coquelicot 42 descend en N1A. En N2A, c'est le CA du Roannais qui est champion. Le club perd des points en raison d'un problème de juge de moins de 30 ans. Après vérification, il se trouve que ce jeune juge n'avait pas terminé sa formation de JJR en 2018. Il ne pouvait donc pas être Jeune Juge Régional en 2019.

Vincent Guarneri souligne qu'il y a un problème de jury dans les clubs et qu'il y a peut-être des choses à faire pour aider à la structuration.

Marcel Ferrari rappelle que le club doit prendre ses responsabilités de club. La Ligue peut mettre en place des formations, aider à l'information, mais il revient aux clubs de faire le nécessaire pour amener leurs juges à la formation.

Daniel Josien tient à rappeler que de nombreux clubs se sont désistés à la dernière minute. Cela a entraîné des problèmes d'organisation, notamment au niveau du Jury.

Michel Claire indique que la mise en place de 8 sites pour permettre aux clubs de faire moins de distance n'était finalement pas efficace. Le nombre de sites sera revu pour 2020. Il indique qu'il est également dommage que certains clubs ne fassent pas le 2^{ème} tour.

Quelques cadets ont couru le 200m et le 4x400m, alors qu'il est mentionné dans le règlement des interclubs que ce n'est pas autorisé. Par conséquent certains relais ont été disqualifiés.

Alain Bonardi propose qu'une sollicitation soit faite à la CSO nationale afin que cette disposition soit supprimée des règlements. Michel Claire indique l'avoir déjà fait l'an dernier. La demande a été refusée. Elle sera réitérée pour 2020.

Deux soucis concernant les jurys : les juges de moins de 30 ans et les juges marche. 18 clubs sur tout le territoire ont des juges marche, ce qui est compliqué pour avoir le nombre d'officiels prévu par les règlements.

Jean-Louis Lafleur indique que ce problème est récurrent. Il a passé trop de temps à "battre" le rappel pour que les compétitions respectent la réglementation pour le bénéfice des athlètes.

Chantal Ferrari indique que la Ligue doit prendre en charge financièrement les juges qui viennent d'une autre région, lorsqu'ils matches chez nous, ce qui n'est pas pertinent d'un point de vue financier.

Guy Dupechot rappelle qu'un juge arbitre fédéral peut officier en tant que juge marche.

▪ **Equipement**

Un pôle recherche et récupération est envisagé à Vichy avec une petite structure couverte près du stade d'athlétisme. Ce serait un beau complexe sportif qui pourrait être envisagé pour les stages par exemple. Idem pour le CREPS. Vichy serait une base arrière pour accueillir les JO 2024.

Intervention de la Secrétaire Générale, Béatrice Pfaënder

▪ **Vie de la Ligue**

- Béatrice rappelle que Marcel Ferrari est maintenant membre du Bureau Fédéral et a été nommé vice-président de la FFA en charge du sportif et des officiels. Alain Martres a été également nommé membre du Bureau Fédéral.

- Une réunion du personnel a eu lieu le vendredi 24 mai. Nous nous apercevons que le gros travail réalisé dans le cadre de la fusion porte ses fruits et tous les postes ouverts prennent bien leur place et que les salariés n'ont pas trop d'interrogations sur leur mission. Cependant, ils ont questionné le Président sur ses fonctions à la FFA et sur ses disponibilités.
- Le sujet du séminaire du Comité Directeur a été expliqué.
- L'avenir des CTS a été évoqué. Cf intervention de Marcel Ferrari à ce sujet
- Béatrice et Agnès Ledentu ont assisté une réunion plénière de la CSR FFA début mai. Agnès a été très écoutée et a pu faire part de son expérience de Ligue. Béatrice précise qu'une modification importante dans la notion de dénomination d'"Ententes" et de "clubs associés" figurera dans la nouvelle circulaire administrative (2019-2020). Par-ailleurs, une étude sera proposée sur les droits de mutation et de compensation financière, car la situation actuelle est défavorable à beaucoup de clubs formateurs.

▪ **Commission des Statuts et Règlement**

Danielle Corgier indique que l'ouverture des pré-licences se fera en juin. Les clubs doivent penser à approvisionner leur compte siffa, car lors de la ré-affiliation du club, **ces licences passeront automatiquement en licence validée.**

Le catalogue des maillots des clubs est sur le site de la Ligue et les juges arbitres ont été informés du moyen d'y accéder.

Intervention de la Trésorière Générale Adjointe, Chantal Ferrari

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Xavier Demay, actuellement souffrant.

▪ **Point financier**

Au 30 avril, il n'y avait pas de dépassement significatif.

Chantal alerte sur le fait que nous avons du mal à faire rentrer la subvention de la Région (150 000 €).

Les nouvelles obligations demandées par la Région sont très chronophages puisque nous devons justifier en fournissant de nombreux documents sur chaque action et que la valorisation des salaires n'est pas prise en compte.

Une rencontre auprès des services sera sollicitée prochainement.

▪ **Circulaire financière**

Des modifications à la circulaire financière de la Ligue sont proposées.

Anne Marechet trouve que le délai d'un mois pour fournir les factures à la Ligue est trop court. Une proposition de 2 mois est acceptée.

Discussion sur le montant de la pénalité pour manque d'officiels en compétition :

A titre d'information, 36 clubs ont été concernés par l'absence de membres de jury. 11 clubs ont sollicité des modifications (justifiées) sur les pénalités annoncées. 17 clubs sont redevables d'une pénalité pour manque d'1 seul officiel.

Marcel Ferrari indique qu'une de ses missions au niveau fédéral est d'étudier une grille d'indemnisation des jurys pour les compétitions (par niveau et par qualification), comme cela se fait dans tous les autres sports. Cette indemnité serait payée par l'organisateur de la compétition.

Jean-Marc Revol rappelle que les autres sports ont souvent des spectateurs payants lors de leurs événements et que certaines fédérations reversent de l'argent aux clubs et que par conséquent,

demander aux structures organisatrices de payer les jurys dans ces conditions est certainement plus facile.

Chantal Ferrari indique que les pénalités encaissées servent intégralement à l'indemnisation des jurys.

Le Comité Directeur décide de maintenir le montant des pénalités qui était en cours en matière de manque d'officiels par 20 voix pour et 11 contre.

A noter que le règlement des compétitions, en matière de quota de jury, sera revu pour les épreuves combinées.

→ Mise aux voix, la circulaire financière 2019 est adoptée à l'unanimité.

Intervention du Directeur Général, Jérôme Villon

▪ **Partenaires**

Nos relations avec AG2R La Mondiale sont toujours excellentes. Nous continuons à développer Cap Form' Seniors en collaboration avec la CARSAT. Une grande confiance est portée aux compétences de la Ligue.

Plusieurs villes portent beaucoup d'intérêt pour l'application Form'City de la Ligue (Vichy, Clermont-Ferrand, Bourgoin-Jallieu, Thiers), ainsi que des entreprises.

▪ **Sport et Vitalité**

Le lien avec la FFA ne va pas aussi vite que nous le souhaiterions, même si nous avons mis en place la promotion du séjour à la Coupe d'Europe en Pologne, avec un voyage dans l'avion de l'équipe de France pour ceux qui achètent le séjour. Des travaux sont en cours pour un déplacement dans le cadre des championnats du monde à Doha, ainsi que le Meeting de Paris le 24 août.

▪ **Journée Olympique**

La Fédération a été mandatée par le Comité Olympique pour préparer, dans chaque Ligue, le 23 juin, une journée olympique autour d'une course de 2024m. Les gagnants se verront offrir un dossard pour le marathon open organisé lors des JO de Paris.

La Ligue préparera cette journée dans le cadre des championnats régionaux à Saint-Etienne.

Intervention des CTS, représentés par Thierry Lauron

▪ **Préambule :**

Lors du dernier bureau directeur nous avons fait le choix de ne communiquer aucune information technique lors de notre intervention et de manifester notre inquiétude quant à l'évolution du modèle sportif français et de notre place dans celui-ci.

Cette inquiétude demeure, cependant nous tenons à vous apporter les informations suivantes :

Formations :

- Proposition d'une nouvelle réunion d'information à l'attention de tous les Comités départementaux qui souhaitent s'investir dans la mise en place du nouveau cursus de formation : le 1^{er} juillet 2019 dans le cadre du bureau directeur de la ligue.
- 5 candidats CQP sont actuellement évalués. Résultats courant juillet.
- Le calendrier des modules de formation dans le domaine de l'encadrement sportif est en ligne sur le site fédéral. Cette information doit être relayée dans les clubs par les comités départementaux

Suivi Régional ETR 2018/2019 :

- Stage lancers à Aix les Bains du 30 mai au 2 juin.
- Réunion ETR lundi 17 juin à Lyon pour la planification des stages 2019/2020

Stages jeunes d'été – rappel des dates :

- Stage Athlé 2028 minimes du 10 au 13 juillet 2019 à Andrézieux-Bouthéon (avec enchaînement sur la Coupe de France des ligues à Tours).
- Stage minimes AURA à Courchevel du 27 au 31 Août 2019
- Stage Cadets AURA à Hauteville-Lompnes du 26 au 30 Août 2019

Haut Niveau :

- Rencontre CNRE Aix les Bains du 22 mai 2019 avec les différents acteurs des 2 Savoie : perspective d'élargissement sur l'université Savoie Mont-Blanc.
- Mise en place de l'aide aux athlètes listés
- Rencontre fédérale avec les athlètes « aspirants pro » ce jour à Lyon. 4 athlètes AURA sont concernés (Yann CHAUSSINAND, Alexis PHELUT, Hugo TAVERNIER et Marine MIGNON).
- Le processus « parcoursup » a occasionné des difficultés pour l'accession aux filières haut-niveau universitaires.

Match interligues CA JU:

- Organisé par la ligue d'Occitanie le 15 juin à Castres.
- Sélection prévisionnelle de 60 athlètes et 8 encadrants.
- Prise en compte des minima B pour les championnats de France
- Déplacement le vendredi 14 juin en bus + 2 minibus.
- Présélection et informations communiquées aux athlètes et aux clubs à partir du 27 mai 2019

Coupe de France estivale des ligues minimes :

- Le 14 juillet 2019 à Tours.
- Composition de l'équipe AURA autour des athlètes ayant réussi les minimas FFA athlé 2028 et répondant favorablement à l'invitation au stage d'Andrézieux-Bouthéon

Forme bien être et nouvelles pratiques:

- L'application « Form'city » se met en place à Lyon pour 2 partenaires de la ligue (AG2R la mondiale et Artéloge). Collaboration avec Antoine AUGÉ pour la conception de ces parcours privés.

Conclusion du séminaire et place des CT :

- Conscients des enjeux financiers et des conséquences sur la politique technique, les cadres techniques de par leur fonction de conseiller souhaitent s'associer aux réflexions des différentes commissions.

Marcel Ferrari revient sur le statut des CTS

Lors du Bureau du 6 mai 2019, il a été décidé qu'une motion serait établie en association avec les Comités Départementaux et proposée au prochain Comité Directeur pour envoi à la FFA, copie au Ministère.

Cette proposition avait été acceptée à l'unanimité.

La Fédération a co-signé un courrier du CNOSF adressé au Président de la République.

Il a été décidé, en commission des Ligues régionales de la FFA, qu'un courrier sera également adressé au Président de la République et au Ministère des Sports.

Pour éviter la multiplicité des communications, Marcel Ferrari souhaite donc surseoir pour le moment à la motion proposée.

Marcel Ferrari explique que le CNDS disparaît pour devenir le PSF et que les dossiers de demandes de subventions des ligues, comités et clubs seront gérés par certaines fédérations, dont la FFA, sous le contrôle de l'ANS.

La FFA met en place des critères d'éligibilité en lien avec son plan de développement.

Séminaire du Comité Directeur des 6 et 7 avril 2019

Une présentation concrète sur chaque sujet sera faite lors du Comité Directeur du 26 octobre 2019.

3 groupes ont été constitués. Ces groupes peuvent faire appel à des compétences extérieures (comités départementaux, techniciens, salariés, etc...)

- Groupe "Compétition" : Michel Claire précise que le groupe s'est réuni le lundi 13 mai dernier. D'autres réunions seront prévues afin d'affiner les réflexions et faire des propositions concrètes sur les trois thèmes choisis lors du séminaire, c'est-à-dire : le co-financement des championnats de zone, des compétitions plus courtes, des engagements payants.
- Groupe "Stages/Matches" : Jacky Bouchard indique qu'un travail a été fait pour évaluer les coûts en fonction des lieux de stages. En préambule on peut constater qu'il y a des diversités sur les besoins d'accueil (par exemple, les lanceurs n'ont pas besoin des mêmes prestations que les demi-fondeurs). Tous les lieux de stages ont été répertoriés avec un coût pour chaque lieu.

Cet état a permis de mettre en avant le coût par athlètes. 917 athlètes ont bénéficié de stages en 2018. Une grande partie des coûts est supportée par la Ligue. Le poste le plus important concerne le stage Elite. Des partenariats avec les collectivités pour accueillir les stages et le regroupement des stages sont envisagés.

- Groupe "Licences" : Jean Pfaënder indique que le premier sujet de réflexion était la préservation du fonctionnement et des prestations actuels de la Ligue en cas de problème budgétaire. Dans le fonctionnement d'ensemble de la Ligue, les cotisations régionales ne peuvent pas suffire. La base de la démarche était de se dire : si nous n'avons plus de subventions, par quoi peut-on remplacer le manque à gagner d'environ 120 000€ ? Cela représenterait aujourd'hui une augmentation de 4€ du montant de la cotisation régionale pour tous les licenciés.

Tour de table

- René Debrion

Point sur la Commission Running, une réunion sur les labels le 1^{er} juin à Valence.

Une formation d'officiels running nouvelle formule aura lieu le 22 juin à Valence. Déjà 11 personnes inscrites.

- Nathaly Eldin

Suite à la démission du Président du Comité Drome/Ardèche, si nous ne trouvons pas de candidat pour se présenter à la Présidence par intérim, que se passe-t-il ? La réponse est qu'il faut une personne intérimaire jusqu'à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juin. Si ce n'est pas le cas, il faut se rapprocher de la FFA qui, s'il n'y a pas de président élu, pourrait prendre le relais.

- Gilles Sahuc

Il n'y a pas eu de sonorisation aux interclubs de Valence, pourquoi ? Jérôme Villon répond que malgré des relances, les délais d'acceptation du devis étaient trop longs. Par conséquent, Marc Animation s'est engagé ailleurs et n'a pas pu répondre favorablement à Valence. La Ligue devra être vigilante quant à la

transmission de l'information entre la Ligue et les organisations. Enfin, il faut rappeler que Marc Animation ne travaille pas que pour l'athlétisme.

▪ Christophe Pailler

Il est impératif de rappeler à tous les clubs organisateurs de ne pas oublier Marc Animation pour la restauration.

Michel Claire n'a pas cité la problématique du manque d'animateurs aux interclubs. Pour rappel, nous ne sommes que 14 animateurs. La multiplicité des lieux d'interclubs empêche de pourvoir chaque site.

Maintenant que la FFA peut proposer des formations, il serait intéressant de lancer un appel dans les clubs pour former les futurs animateurs.

▪ Alain Bonardi

Attention, la date des régionaux est postérieure à la date de qualification des espoirs.

Il a été proposé à ces espoirs, de participer aux Départementaux Drome/Ardèche et Isère.

▪ Raymonde Bellevegue

Dans le cadre de la remise des médailles aux régionaux, les athlètes ne sont pas encore tout à fait habitués aux horaires institués. Je remercie Alain Bonardi d'avoir mis en avant les horaires des podiums lors des championnats indoor et d'avoir fait de même pour Saint-Etienne.

▪ Alain Martres

L'examen des dirigeants régionaux aura lieu le vendredi 14 juin 2019 à 20h00, sous forme de QCM.

Autre point, beaucoup d'interrogations au sujet de Pierre-Alexandre Vial qui n'est pas joignable.

Béatrice Pfaënder indique que Elisa Rieutort vient de faire un point avec Pierre-Alexandre sur les formations dans le Cantal.

▪ Chantal Ferrari

Précision, les jeunes juges et juges en formation ne sont pas comptés dans le quota des clubs pour les compétitions régionales.

▪ Les Commissions

○ CSO – Michel Claire

Les prévisions du calendrier pour la saison hivernale 2019/2020 sont en cours.

Les organisateurs des championnats de Zone doivent se déterminer pour le Cross, idem pour les championnats de zones individuels.

○ Commissions des Officiels – Daniel Josien

Un petit retour sur les jurys que j'ai vus en compétition, notamment en Interclubs. Les textes ne sont pas maîtrisés, loin de là. Des questions de sécurité et de matériels abimés ou détruits car les juges ne savent pas s'en servir correctement. Du côté de la sécurité, les solutions appliquées pour permettre de sécuriser les aires de perche par exemple ne sont pas suffisantes. Envisager autre chose que des blocs de mousse.

Les examens QCM pour Chef Juge des départs, courses, sauts et lancers, ainsi que Juge Arbitre se déroulent aujourd'hui simultanément à Aubière et Bourgoin-Jallieu.

○ Commission des Masters – Louis Bellevegue

Les masters ont été mis à l'honneur deux fois sur le site de la Ligue : Le club de Grési Athlé ainsi qu'un article sur les championnats du monde à Torun.

Les régionaux piste masters végètent... Seulement deux Ligues arrivent à organiser des régionaux pistes en France.

○ Commission régionale de Marche – Jean-Louis Lafleur

La commission vient de grossir avec l'intégration de la marche nordique en compétition. Jean-Louis Perrin rejoindra la commission.

▪ **Les Comités Départementaux**

○ Comité du Puy-de-Dôme – Jacky Bouchard

Point sur les licences du 63 : 3310 licenciés (+24 masculins et +46 féminines par rapport à 2018).
A.G. financière du comité le 07 mai : légère perte due en partie à la faible participation à l'EKIDEN 2018 et l'aide à l'emploi non attribuée par la DDCS (3000€) alors que le Conseil Départemental l'a attribuée.

Décision : augmentation d'1 € par licence pour compenser l'aide à l'emploi non attribuée.

Suite au problème avec le CDOS, démission du trésorier du CD 63

Validation pour la formation escorte antidopage module M00138 au CREPS de Vichy le 14 Juin de 17h00 à 22h00

○ Comité de l'Ain – Sylvia Grand-Clement

Augmentation des cotisations départementales.

Sylvia fait part de son inquiétude sur des associations et des organismes qui proposent de la marche nordique, sans garantie que ces structures s'affilient à la Fédération.

○ Comité Rhône Métropole de Lyon – Béatrice Pfaënder

Le Stade du Rhône a rencontré quelques problèmes de matériel dans le cadre des championnats régionaux minimes et pré-régionaux cadets à seniors d'épreuves combinées. Une colonie de lapins a élu domicile sous l'un des tapis de perche. Celui-ci était très endommagé ainsi que le tapis de pointes. La solution initiale de faire sauter les minimes au Stade de Bron n'était pas optimale en raison des mesures de sécurité à mettre en place pour le transport des mineurs. Il a donc été décidé de bousculer un peu l'horaire pour tout faire sur le seul tapis de perche en bon état.

Béatrice évoque un problème récurrent de la mauvaise utilisation des engins de mesure (déca et hectomètres et des toises de sauts de barre).

De même les pistolets de starters mis à disposition par le comité durant tout l'hiver ne sont jamais nettoyés et ont été rendus en fin de saison hivernale dans un état déplorable.

Une entreprise étudie la réfection de la piste de la Halle Diagona, sur le 60m et sur l'élan de perche...

* * *

<u>PROCHAINES REUNIONS</u>		
Lundi 1 ^{er} Juillet	Bureau	Bourgoin-Jallieu
Thème : Organisme de Formation (PA Vial)		
Lundi 9 septembre	Bureau	Bourgoin-Jallieu
Samedi 26 octobre	Comité Directeur	Aubière
Lundi 25 novembre	Bureau	Bourgoin-Jallieu

CIRCULAIRE FINANCIERE 2019

FONCTIONNEMENT CLASSIQUE DE LA LIGUE

DESTINATAIRES

Membres du Comité Directeur, des Commissions Régionales, Officiels en mission, Elus en mission, Bénévoles en mission, Entraîneurs en mission.

BASES DE REMBOURSEMENT

Pour tout remboursement, mentionner le détail des frais, préciser le montant demandé, **joindre obligatoirement à la demande les documents originaux** (billets SNCF, notes d'hôtels et de restaurants, etc...). Les pièces jointes photocopiées (notes et factures, etc. ...) ne seront pas prises en compte.

1/ Transports

- fer : tarif SNCF 2^{ème} classe + réservation + couchette
 - ✓ Les tickets de carte bancaire et les attestations de paiement ou de prix de la SNCF ne sont pas valables.
 - ✓ **NB : le e-billet train ou avion doit être certifié "billet unique" et signé.**

- route : calcul de la distance avec le site internet www.mappy.fr (itinéraire express)
 - ✓ 0.35 € du km pour une personne par voiture
 - ✓ 0.40 € du km pour 2 personnes ou plus par voiture

- Transport par air, location véhicule : demande préalable **obligatoire** à la Ligue avant l'engagement des dépenses.

2/ Restauration

Frais réels limités à 16 € par repas et par personne (boisson incluse).

3/ Hébergement

Sur acceptation préalable du bureau : Nuit d'hôtel + petit déjeuner.

4/ Dépenses diverses

- Fournitures de bureau : commandées par le secrétariat de la Ligue, après validation du Président, du Secrétaire Général ou de la Trésorière.
- Tout autre achat ou fourniture diverse non prévus dans cette circulaire doit faire l'objet d'une demande préalable **obligatoire** à la Ligue avant l'engagement des dépenses pour validation par le président, le secrétaire général ou le trésorier.

PROCEDURE

- Les notes de frais, établies exclusivement sur le formulaire AURA (à demander à la Ligue ou à télécharger sur le site) sont à adresser à la Ligue, dans un délai maximum de 1 mois suivant la dépense effectuée.
- Chaque demande de remboursement, signée par le responsable de l'action ou de la commission, devra comprendre :
 - ✓ Le nom du bénéficiaire,
 - ✓ Le nom des participants,
 - ✓ L'objet du remboursement,
 - ✓ L'ensemble des originaux des justificatifs.
 - ✓ Le formulaire type entièrement rempli.

**Aucun remboursement complet ne sera effectué après le délai de 2 mois.
Remboursement de 50% pour une demande arrivée après 2 mois.**

PENALITES

- Manque d'officiels dans les compétitions Ligue :
 - ✓ 100 € par officiel manquant et par jour de compétition.
 - ✓ 50 € par officiel n'occupant pas son poste pendant la totalité de la compétition sur constatation du Directeur de Réunion.

Quota de jury nécessaire : figure dans les livrets des compétitions établis par les commissions concernées.

- Non représentation d'un club à l'Assemblée Générale de Ligue :
 - ✓ part fixe de 50 € + part variable de 0,50 € par licenciés au 31 août précédent l'Assemblée Générale.

→ NB : les factures non réglées par un club dans le délai imparti font l'objet d'un rappel. En cas de non-réponse au rappel, le compte SI-FFA du club concerné est bloqué jusqu'au règlement de la facture après information au président du club par courrier en LR/AR.

ENGAGEMENTS AUX COMPETITIONS

Athlètes hors ligue (résidents ou non en Auvergne Rhône-Alpes) :

- ✓ 15 € par athlète et par compétition.

Inscription après la date limite des engagements :

- ✓ 30 € par athlète et par compétition.

MATERIEL

- ✓ Le matériel de terrain appartenant à un club ou un comité et mis à disposition de la Ligue, brisé ou endommagé lors d'organisations régionales, sera racheté et remplacé

par la Ligue, et non sur facture, sous réserve que le bris et les références exactes du matériel cité aient été portés par le Juge Arbitre sur le Procès-Verbal de la réunion.

- ✓ Le matériel appartenant à la ligue et mis à disposition d'un organisateur sera facturé par la Ligue s'il est rendu brisé, endommagé ou non restitué.

COUVERTURE MEDICALE DES COMPETITIONS

Médecin : signature d'une convention établie entre la Ligue et une association médicale ou facturation individuelle à raison de

- ✓ 150 € par prestation d'une ½ journée.
- ✓ 250 € par prestation d'une journée

Circulaire entérinée par le Comité Directeur du 25 mai 2019.